



## Réponse à la pétition et à la lettre ouverte au Ministre des sports, aux Préfets, du lobby commercial des VTT

En préambule, nous voulons réaffirmer quelques-uns des principes qui guident notre action.

Nous venons de connaître dans l'actualité récente des événements extrêmement graves ayant trait à la pratique du VTT. **Des pièges ont été installés sur des passages de VTT** dans le but de blesser voire de mettre en danger la vie des usagers. **Ce n'est malheureusement pas la première fois que de tels actes criminels sont commis.**

SOS Massif des Vosges a toujours **condamné avec la plus grande détermination ces actes** qui peuvent blesser gravement et dans certains cas aller jusqu'à la mort des vététistes qui seraient piégés par de telles installations criminelles. **Aucune activité sportive ne peut être la cible d'intimidation et aucun sportif ne doit être menacé dans son intégrité physique en pratiquant son sport.** Nous adressons nos vœux de prompt rétablissement au jeune vététiste gravement blessé dans la vallée de Masevaux.

**Dans ce domaine comme dans tous les autres de la vie sociale, les conflits et les différences de points de vue doivent pouvoir s'exprimer dans la clarté et le respect de chacun.** C'est ainsi que nous avons toujours agi et nous **rejetons fermement les scandaleuses accusations portées contre notre association par les représentants du lobby VTT** dans leur lettre ouverte, **visant à nous rendre responsables de ces agissements criminels et accessoirement à faire taire toute opposition à leur action.** Accusations largement reprises par quelques esprits faibles aisément manipulables qui n'hésitent pas à les agrémenter de menaces à l'encontre des personnes. A cet égard, l'association va engager **des actions en justice contre les auteurs** de menaces et allégations mensongères adressées aux membres de l'association.

Le caractère scandaleusement accusateur et mensonger de l'argumentaire du Lobby VTT suffirait à disqualifier définitivement ses rédacteurs. Ces derniers ont pris la précaution de ne pas franchir la ligne rouge qui les auraient menés devant les tribunaux. Nous répondrons toutefois à l'ensemble des points évoqués par le lobby VTT.

Une pétition intitulée « non à l'interdiction du VTT dans les Vosges »

### **Mais qui veut interdire le VTT dans les Vosges ?**

Il paraîtrait que c'est nous, en tout cas selon les initiateurs de cette pétition nationale. De deux choses l'une **ou ils ne savent pas lire, ou ils mentent comme des arracheurs de dents.** Ceux qui le souhaitent peuvent lire et télécharger le texte de notre pétition sur ce lien

<http://www.sos-massifdesvosges.fr/wp-content/uploads/2021/09/Les-Vosges-bientôt-orphelines-de-la-randonnée-pédestre-01.pdf>

Il est en effet plus facile d'obtenir de nombreuses signatures, qui plus est au plan national, en laissant penser que d'horribles personnages voudraient éjecter les VTT du massif. Tout le monde sait qu'une pétition n'est en général jamais lue en entier et que la plupart des signataires ne s'attachent qu'au titre.

### **Que recherche le pratiquant de VTT enduro, tout terrain ?**

**La vitesse, l'adrénaline, la prise de risque, toutes choses, n'est-ce-pas, qui caractérisent l'amoureux de la nature, du silence et de la quiétude !**

Le développement de ces sports en pleine nature sur les pentes escarpées du massif vosgien est la garantie de **profits immenses** des marchands, et fabricants de vélos. **C'est la garantie de voir se**

**développer ce marché, bien au delà des VTT enduro et tout terrain vers des VTT électriques, qui permettront à un public peu ou pas sportif de grimper ces mêmes sentiers sans efforts et de les descendre la main sur le frein en se prenant pour des aventuriers. C'est demain l'ouverture déjà programmée à toutes sortes de nouveaux « produits » motorisés ou non qui envahiront les pentes forestières et les chaumes. C'est l'envahissement de la nature par des machines et objets inutiles, consommateurs d'énergie et de ressources rares., C'est l'industrialisation des sites dorénavant consacrés aux loisirs fabriqués artificiellement par les marchands en tous genres, avec la complicité active des offices de tourisme, des collectivités dont l'horizon se limite aux statistiques de fréquentation et au chiffre d'affaire, soutenus en cela par quelques Présidents d'associations de marcheurs en recherche de notoriété, et pour couronner le tout, avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges comme caution. Parc qui semble trahir bien souvent la charte qui devrait encadrer son action.**

**C'est également la garantie d'une dégradation accélérée des sols forestiers, les pratiquants de VTT enduro s'écartent systématiquement des pistes même lorsque celles-ci sont spécialement aménagées à leur intention. C'est plus drôle et plus « fun » de couper les virages et de s'élancer en hors pistes. Nous tenons à disposition des vidéos tournées par les pratiquants eux-mêmes.**

Les déclarations hypocrites des acteurs économiques du domaine, gestionnaires, vendeurs etc. ne sont là que pour présenter une façade respectable d'une activité qui n'a rien à faire dans ces lieux. On imagine mal un vendeur de VTT, un gestionnaire de pistes déjà aménagées ou un président d'association, faire la promotion du hors piste ou du VTT extrême. au contraire, ils tiennent à donner une image respectable et consensuelle de cette activité destructrice et pourquoi pas en faire un modèle de respect de la nature et de ses autres utilisateurs. Et c'est ainsi que nous découvrons ébahis, une opération de communication associant un président d'une section de club vosgien et des vététistes « entretenant et aménageant » devant les caméras de FR3, quelques mètres de sentier à grands coups de pioches, et cerise sur le gâteau, illustrant le concept par la mise en scène d'un croisement improbable d'une randonneuse et d'un vététiste sur la partie justement « aménagée »!

Le vététiste de base signataire ou non de cette pétition n'est ici que le **support publicitaire d'intérêts économiques et politiques qui se positionnent sur ce nouveau marché, faisant le pari d'un retour rapide sur investissement. Retour d'autant plus rapide, qu'aucun gros investissement sinon de communication n'est nécessaire puisque c'est la nature, notre bien commun qu'ils exploitent et détruisent sans vergogne.**

VTT Enduro, tout terrain, de descente, free ride ou trial, il existe de multiples termes désignant les pratiques acrobatiques du VTT, elles ont cependant un point commun, elles se pratiquent toutes en montagne, en partie sur des pistes aménagées, mais de plus en plus sur **les sentiers étroits à fort dénivelé et hors pistes.**

**Les accidents :** sur les pistes de descentes aménagées dans les stations de ski, de très nombreux accidents surviennent pendant les périodes de fréquentation, obligeant l'intervention répétée plusieurs fois par jour, des services de secours terrestres et aériens (hélicoptères de la protection civile). Il n'y a pourtant aucun randonneur sur les lieux !!!

**On n'ose imaginer la multiplication des risques et consécutivement des accidents lorsque ces pratiques exploseront sans limites sur les pentes et sentiers de nos montagnes.**

**Qui aurait l'idée absurde de partager les routes départementales avec les bolides de formule 1 ?**

Faire **l'amalgame entre les vététistes** qui se baladent tranquillement en forêt sur les allées forestières et les **pratiquants du vélo tout terrain** est une escroquerie intellectuelle. Ces deux pratiques n'ont strictement rien à voir entre elles. Les premiers ne dégradent pas les sols forestiers, ni ne mettent en danger l'intégrité physique des randonneurs. Les auteurs de la pétition et de la lettre ouverte **entretiennent volontairement la confusion** pour mieux embrouiller le lecteur.

Mais au delà de ces petites manœuvres et des pratiques douteuses du lobby VTT tentant de nous faire taire en nous rendant responsable des pires crimes, retenons que **l'essentiel réside dans les promesses de profits attendus grâce au développement de ces nouveaux marchés.**

**Le combat que nous menons n'est pas dirigé contre les VTT.** Il tente avec les moyens qui sont ceux d'une association de bénévoles uniquement financée par les adhésions et les dons, **d'alerter la société sur les risques multiples, tant pour l'environnement que pour les personnes, que font courir ces pratiques extrêmes et invasives et leurs développements futurs, massivement soutenus par des intérêts financiers totalement indifférents à la préservation de l'environnement.**

SOS Massif des Vosges  
Le 20 septembre 2021